



Développement local

Des communes qui s'allient pour mieux se développer, qui veulent affirmer leur identité... C'est dans ce contexte que, depuis une trentaine d'années, le développement local permet de faire la promotion des territoires.

Le Développement local est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique. Il s'agit de mettre en place des projets en matière d'économie, d'environnement, de tourisme, d'agriculture, d'aménagement, de culture, d'habitat, etc... Les actions du développement local sont donc diverses et peuvent s'inscrire dans différentes thématiques, elles sont souvent transversales, mais surtout, mises en place avec une vision globale du développement du territoire.

Aussi, le service Développement Local du PNRFO favorise l'émergence d'idées et de projets structurants, et détermine les moyens techniques pour les mettre en œuvre. Puis il suit le dossier jusqu'à sa réalisation, en contact permanent avec les élus et les interlocuteurs locaux.

Après le montage technique du dossier, le Parc suit toute une phase administrative et financière afin d'obtenir des subventions, d'organiser des partenariats, de conseiller et de favoriser la décision des élus.

Le service Développement local est également en charge d'un certain nombre de projets du Parc, et notamment :

- **signalétique** du PNR de la Forêt d'Orient, le Parc a réactualisé en 2012 l'ensemble de sa signalétique identitaire et touristique, et élaboré une Charte signalétique commune à l'ensemble du territoire,
- **habitat**, le Parc a lancé en 2011 une première étude sur l'habitat privé sur son territoire, en 2012 une étude plus approfondie a permis de déterminer les enjeux de mise en place d'un programme pluriannuel permettant aux habitants d'obtenir des financements pour la réhabilitation de leur habitat, une OPAH. Le Parc participe également à l'amélioration des logements communaux dans le cadre de ses contractualisations avec le Conseil Régional.
- **produits locaux et circuits-courts**, le service a en charge le développement des circuits-courts, notamment avec la mise en place d'une démarche de valorisation des produits locaux appelée "Croque ton Parc" et de la mise en place de la marque "Valeurs Parc" attribuée à des produits en accord avec les enjeux de développement durable.

Dans le cadre de sa mission dans le domaine du développement local, le PNRFO signe des contrats pluriannuels avec ses partenaires financiers, l'Etat et la Région Champagne-Ardenne.

Ces contrats permettent aux porteurs de projets du territoire du Parc, publics et privés, d'obtenir une aide financière sous forme de subvention pour la réalisation de leurs projets.

Le Parc a signé en 2012 un Contrat de Développement Territorial avec la Région Champagne-Ardenne. Ce contrat, qui se déroule sur la période 2012-2014, s'articule autour de 3 axes de développement :

1. Développer l'offre de services à la population (offres culturelles et de loisir, scolaire et périscolaire, santé...)
2. Développer quantitativement et qualitativement l'offre de logements (OPAH et logements communaux)
3. Animer la vie économique locale ([ORAC](#) [1])

Aussi un certain nombre de projets ont pu être mis en place sur le territoire du Parc dans ces différents domaines.



[Contrat de Développement Territorial 2012-2014](#) [2]

Les équipements et services à la personne ACTION 1-1 : Maintenir et...

En savoir plus

Consultez la rubrique [Aide au montage de projet](#) [3] du site du PNRFO.

URL source: <http://www.pnr-foret-orient.fr/fr/content/d%C3%A9veloppement-local>

Liens:

[1] <http://www.pnr-foret-orient.fr/fr/content/financer-son-projet-de-d%C3%A9veloppement-orac>

[2] <http://www.pnr-foret-orient.fr/fr/content/contrat-de-d%C3%A9veloppement-territorial-2012-2014>

[3] <http://www.pnr-foret-orient.fr/content/aide-au-montage-de-projets>